

Circuit Véloroute – "Rayonnantes de Haute Saintonge N°7" – "Jonzac – Montendre"

● Très facile

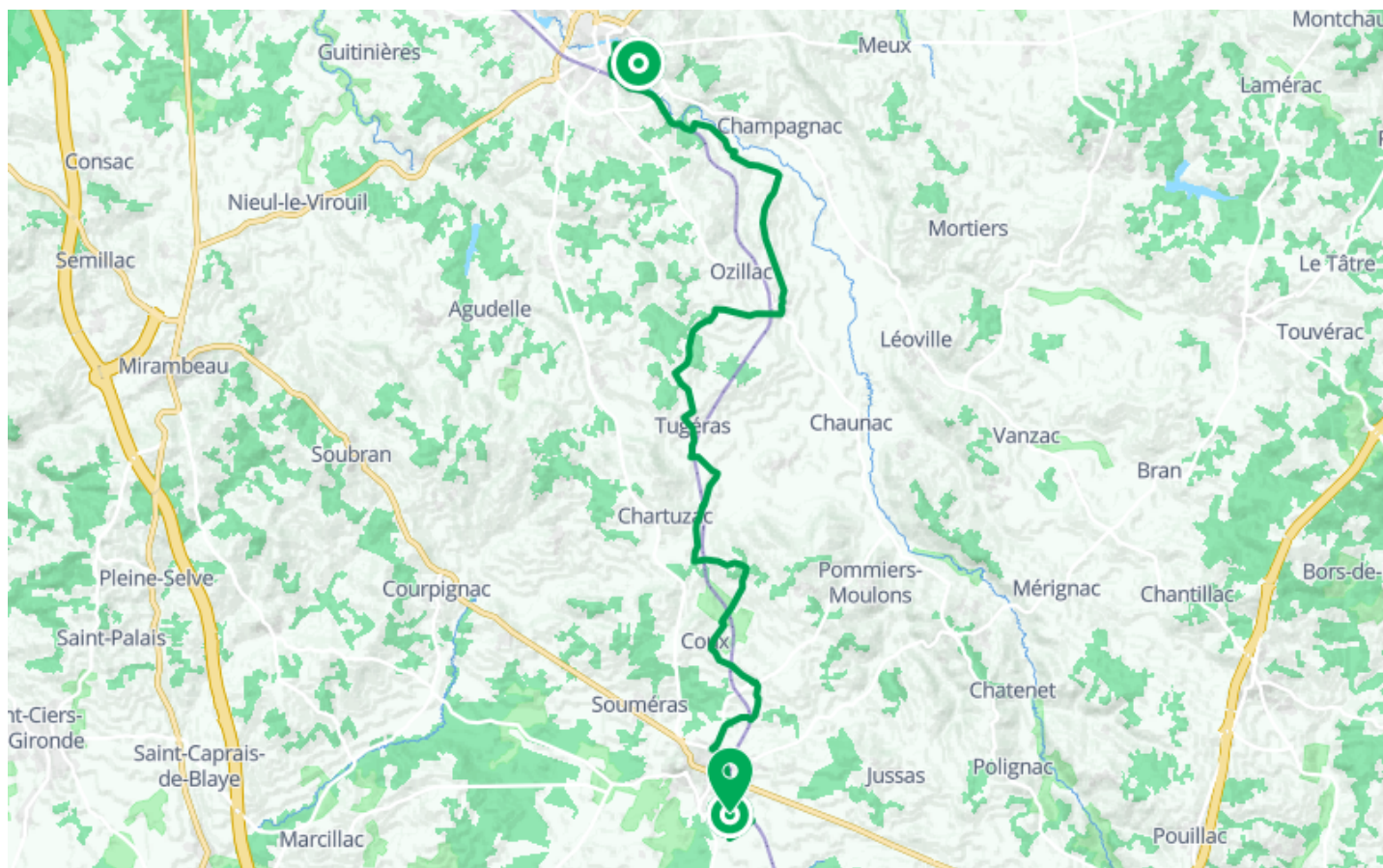
🚲 À vélo

🕒 2 h 06 min

↔ 29.0 km

📍 **Départ** 42 Avenue Jean Moulin
17500, Jonzac

📍 **Arrivée** 27 Avenue d'Onda
17130, Montendre



Descriptif

Belle itinérance de la vallée de la Seugne aux collines boisées des 3 monts. Après avoir longé la Seugne, le paysage de polyculture, émaillé de bosquets, s'ouvre progressivement, faisant émerger ici et là de charmants hameaux.

Au départ des Antilles de Jonzac

1) Descendre vers la Seugne en passant derrière le casino. Traverser la Seugne pour arriver sur la D134E3 et la suivre en prenant à gauche pour longer la base de loisirs. Continuer sur cette route en longeant la Seugne sur 2,3km, le long de la voie ferrée. Ne suivez pas la route qui vire à droite et traverse la voie ferrée.

2) Vous arrivez alors à une intersection ou vous croisez la Bouclette n°5 petit circuit cyclo, prendre à gauche (vers la Seugne), puis à droite 100m après, rester sur cette route pendant 1 200m

sous le pont de la voie ferrée et continuer tout droit jusqu'à la D149.

7) Tourner à gauche, faire 2km sur cette route,

8) À Tugéras-St-Maurice, tourner à la seconde route à gauche direction Chartuzac Montendre. Au stop, suivre cette direction en descendant le long de l'église. Puis direction Chartuzac à droite par la D149.

9) Suivre la D149 puis tourner à gauche direction Expiremont, traverser la voie ferrée, suivre la route sur 800m.

10) Puis tourner à droite. Au lieu-dit la Maissonnette, suivre la route à droite et couper de nouveau la voie ferrée puis prendre à gauche à la patte d'oie.

3) Dans le virage, arrivé à la D149, les routes se séparent, les circuits bifurquent vers trois destinations :

Champagnac à gauche le départ de la Bouclette n°5

Mirambeau à droite vers l'Échappée Nature de Vitrezay.

Vous prendrez à droite, puis la première à gauche (les direction la Voie Verte de Haute-Saintonge et Montendre)

4) Suivre la route qui vire à droite, la remonter sur 2km.

5) À l'intersection : tout droit (au croisement avec la D154 continuer tout droit sur 900m et prendre à droite, vous arrivez à la remarquable église Saint-Martin de Fontaines-d'Ozillac où se côtoient Art Roman et Renaissance.

6) À l'église Saint-Martin de Fontaines-d'Ozillac, tourner à gauche puis 200m plus loin à la jonction des circuits, prendre à droite direction chez Garnier, chez Fillou. Passer

11) Prendre à gauche direction Tabert, chez Jouet, chez Penaud, passer la voie ferrée et parcourir 1km jusqu'à la D253.

12) Tourner à droite et continuer tout droit, traverser le ruisseau de la Laurençanne, la voie ferrée, suivre la route principale à gauche, elle remonte vers la droite, passer chez Foucaud.

13) Au lieu-dit la Pipe, prendre à gauche, passer au-dessus de la voie ferrée par un pont et rejoindre le village de Chardes.

14) Au stop à gauche sur la D152 et aussitôt à droite direction de l'église. À la patte d'oie, devant le portail, prendre à droite et suivre la petite route qui coupe la voie ferrée par un pont et rejoindre la D152.

15) Au stop, tourner à gauche pour rentrer dans Montendre. Au premier carrefour, prendre à gauche, passer devant le collège, couper un carrefour (state de foot sur la route) et continuer jusqu'à la D730.

Traverser la D730 et par une petite route aller à la base de loisirs du lac Baron-Desqueyroux de Montendre.



Difficultés particulières

Circuit balisé sur la voie publique en voie partagée avec les véhicules automobiles. Le respect du Code de la Route s'impose.

CHARENTES TOURISME

85 Boulevard de la République



Retrouvez ce parcours et bien d'autres sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

